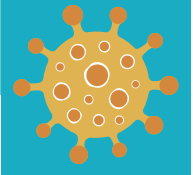




# LE DÉPARTEMENT DE L'INDRE

## ET LA CRISE DU COVID-19



## Une collectivité mobilisée chaque jour, pour vous, avec vous

“ Cela fera bientôt quatre semaines qu’une crise sanitaire brutale et inédite a frappé notre pays.

Quatre semaines durant lesquelles nous avons dû nous adapter, continuer à travailler sur site ou chez soi, rester confiné, prendre de nouveaux repères et appliquer toutes les mesures pour se protéger et protéger ses proches.

Dans l’Indre, comme partout ailleurs, la crainte du Covid-19 est omniprésente. Nous déplorons déjà depuis le début de la pandémie, le décès de vingt-cinq\* personnes à l’hôpital et vingt\* résidents d’Ehpad, et nous nous associons tous à la peine des familles et des proches.

Il nous faut donc rester très vigilants au regard de la vitesse de propagation du virus à travers le monde dont nous sommes les témoins. **Je sais pouvoir compter sur les habitants de l’Indre qui sont à la fois raisonnables et responsables et qui doivent poursuivre, de façon individuelle ou collective, l’application stricte des gestes barrières et les règles du confinement.**

Quatre semaines aussi qui ont montré une mobilisation sans précédent et des actions de solidarité incroyables. La preuve qu’avec de la volonté, on peut faire de grandes choses !

Quatre semaines enfin durant lesquelles les collectivités se sont organisées pour assurer la continuité du service public. Au plus près des habitants, le Département de l’Indre s’est mobilisé dès le premier jour de confinement pour continuer d’une part à assurer ses missions et d’autre part à mettre tout en œuvre pour protéger ses agents. À l’écoute, il a aussi lancé de nouvelles mesures pour s’adapter au contexte et aux préoccupations qui sont nombreuses.

L’ensemble des Conseillers départementaux et moi-même tenons à adresser nos chaleureux remerciements à toutes les personnes qui continuent à travailler dans les domaines de la santé, de l’aide aux personnes fragiles, du commerce, de la sécurité, du transport, de l’agriculture, de l’alimentaire, de la propreté, des services... C’est grâce à eux tous que, dans cette période de confinement, les besoins indispensables à notre quotidien restent possibles.

”

Serge DESCOUT,  
*Président du Département de l’Indre*

# Les services du Département se mobilisent pendant le confinement et agissent au quotidien au service des Indriennes et des Indriens par :

## **L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET DES FOURNISSEURS**

avec la poursuite du règlement des factures sans retard, la poursuite de la commande publique pour les entreprises le souhaitant et la mise en ligne de nouveaux appels d'offres pour préparer la sortie de crise

## **LE SOUTIEN FINANCIER AUX COMMUNES**

avec la trentaine de fonds d'aide aux travaux communaux, pour ceux effectués au 1<sup>er</sup> trimestre

## **LE FONCTIONNEMENT DU LABORATOIRE**

vétérinaire afin de garantir la qualité sanitaire des élevages de l'Indre

## **LES AGENTS DU DÉPARTEMENT SONT À LEUR POSTE**

en présentiel, avec le matériel de protection nécessaire, mais également en télétravail ou sont mis en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA gardés d'enfants, ASA personnes à risques, ASA confinement) ; les chaînes du back-office informatique, juridique et ressources humaines sont opérationnelles

## **LA PRISE EN COMPTE DES PERSONNES FRAGILES**

(personnes âgées, personnes handicapées, enfants en difficultés et personnes en précarité sociale) par la Direction de la Prévention et du Développement Social (DPDS) et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) avec notamment le paiement des prestations (RSA, APA, PCH), la poursuite des accès aux droits urgents et le maintien des accompagnements par les travailleurs sociaux

## **LA SÉCURITÉ DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL**

est également assurée par la Direction des Routes, des Territoires, du Patrimoine et de l'Éducation (DRTPE)

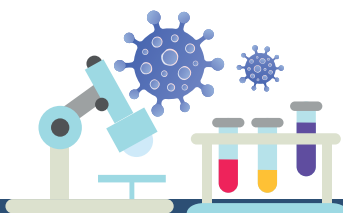
## **LES AGENTS DU DÉPARTEMENT AFFECTÉS AU RIP36**

en charge du déploiement du réseau Très Haut Débit Fibre, hors agglomération de Châteauroux, poursuivent les études et s'assurent du fonctionnement du réseau confié à Berry Fibre Optique

# Le Département de l'Indre a mis en place des mesures exceptionnelles :

**POUR L'APPROVISIONNEMENT DES MASQUES**, le Département de l'Indre est à la disposition des autorités sanitaires qui en sont responsables et, notamment, il a :

- donné un premier contingent de masques FFP2 à l'Ordre des médecins et un second à l'Hôpital de Châteauroux, libérant ainsi ses réserves issues de la crise H1N1,
- procédé à la distribution de masques chirurgicaux en urgence au bénéfice des organismes d'aide à domicile, avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours, puis des établissements sociaux et médico-sociaux, et en début de semaine aux personnes employées en gré à gré grâce à l'APA, avec ses services routiers,
- passé commande de 250 000 masques (43 000 viennent d'arriver à destination des personnes fragiles, personnes âgées en situation de handicap, enfants en difficultés ou de leurs accompagnants qui ne sont pas pourvus par les dotations nationales), 600 litres de gel hydro-alcoolique et enfin 20 000 masques lavables confectionnés dans l'Indre.

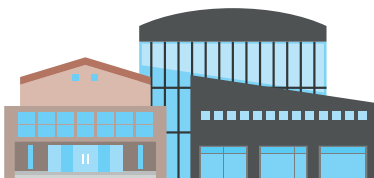


## IL A PROPOSÉ À L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ,

à l'hôpital de Châteauroux et aux laboratoires médicaux privés de mettre à disposition, pour les tests COVID 19 (PCR et ELISA), son laboratoire d'analyses conformément aux arrêtés et décret publiés ce lundi 6 avril

## IL GARDE OUVERTS LES COLLÈGES NÉCESSAIRES À L'ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS SOIGNANTS

et reconnus prioritaires par le Gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire



## POUR LES ENTREPRISES,

il les a assurées de son soutien, qu'elles continuent ou arrêtent leur chantier pendant le confinement sans **AUCUNE PÉNALITÉ OU INCIDENCE**



## IL A RASSURÉ LES ASSOCIATIONS

leur assurant que les subventions de fonctionnement seraient maintenues et que dans le contexte de manifestations annulées, les dépenses engagées seraient prises en compte avec une étude individualisée



## Pour les établissements et services médico-sociaux, **LE DÉPARTEMENT A LANCÉ UN APPEL À LA MOBILISATION**

avec l'identification de personnes volontaires pour une réserve opérationnelle. Plus de 80 personnes sont aujourd'hui inscrites et les établissements les contactent en fonction de leurs besoins. Il prend également en charge les nuits d'hôtel des personnels de ces établissements qui ne pourraient pas rentrer chez eux

## IL PARTICIPE À LA COORDINATION SANITAIRE

avec les services préfectoraux de l'Indre et fait un point hebdomadaire avec la Région, les autres Départements de la Région et l'état-major des Services d'Incendie et de Secours de l'Indre



Avec l'ensemble des Conseillers départementaux, **IL GARDE LE CONTACT AVEC TOUTES LES COMMUNES DE L'INDRE** qui maintiennent les services publics tels que la collecte des ordures ménagères, les réseaux d'alimentation en eau potable, l'assainissement...et qui, grâce à leur Centre Communal d'Action Sociale, veillent également sur les personnes fragiles



## Enfin, **LES SERVICES DU DÉPARTEMENT RESTENT EN CONTACT PERMANENT AVEC LES HABITANTS.**

Le standard téléphonique recueille de nombreux appels et des réponses sont apportées à chaque demande. Le site internet est mis à jour régulièrement et nos réseaux sociaux sont alimentés chaque jour par des informations importantes et de belles actions locales ! Le service des Archives départementales alimente aussi tous ces canaux d'information avec des publications pédagogiques et illustrées sur l'histoire de notre département



## **INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE :**

Le Département se félicite d'avoir été entendu par la Poste sur la réouverture de 5 jours de distribution du courrier et de l'étude en cours sur la réouverture de guichets ou d'agences postales

